Environnement et Changement climatique Canada

Environment and Climate Change Canada

Plan ministériel d'évaluation quinquennal, de l'année financière 2018 à 2019 à l'année financière 2022 à 2023

Avril 2018

Canada

N° de cat. : En4-342/2018F-PDF
ISBN : 978-0-660-27565-9

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2018

Also available in English

Plan ministériel d'évaluation
AF 2018 à 2019 à AF 2022 à 2023

Confirmation de l'administrateur général pour le plan ministériel d'évaluation

J'approuve le plan ministériel d'évaluation d'Environnement et Changement climatique Canada, pour l'année financière 2018 à 2019 à l'année financière 2022 à 2023, que j'ai soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, tel qu'exigé par la Politique sur les résultats.

Je confirme que ce plan ministériel d'évaluation quinquennal continu :

- planifie l'évaluation, au moins tous les cinq ans, de tous les programmes de subventions et de contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont supérieures ou égales à cinq millions de dollars par année, conformément aux exigences aux exigences de l'article 42.1 de la Loi sur la gestion des fonds publics;
- répond aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations;
- répond aux exigences du système de gestion des dépenses, notamment, selon le cas, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens portant sur alignement des ressources,

Je m'assurerai que ce plan sera mis à jour tous les ans et je fournirai des renseignements sur sa mise en oeuvre au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, tel qu'exigé.

Stephen Lucas
Sous-ministre

7/6/2018
Date

Martine Dubuc
Sous-ministre déléguée

2018/06/07
Date

Table des matières

1. Introduction 1
2. Mise en contexte de la planification 2
3. Revue de l'exercice précédent (2017 à 2018) 3
4. Plan quinquennal (de l'année financière 2018 à 2019 à l'année financière 2022 à 2023) 5
4.1 Points saillants de la planification 5
4.2 Ressources 9
Annexe A : plan d'évaluation détaillé, année financière 2018 à 2019 à année financière 2022 à 2023 12
Annexe B : activités et initiatives qui ne seront pas évaluées entre l'année financière 2018 à 2019 et l'année financière 2022 à 2023 16

Liste des tableaux

Tableau 1 : bilan des projets d'évaluation pour l'année financière 2017 à 2018 4

Tableau 2 : survol du plan quinquennal d'évaluation 6

Tableau 3: couverture quinquennale par programme 8

Tableau 4 : budget planifié de la Direction générale de l'audit et de l'évaluation pour l'exercice 2018 à 2019 10

Tableau 5 : budget planifié des activités liées à l'évaluation pour l'année financière 2018 à 2019 10

Liste des acronymes et abréviations

Acronymes et abréviations	Nom complet
CEDD	Commissaire à l'environnement et au développement durable
CMA	Comité ministériel d'audit
CMR	Cadre ministériel des résultats
CMRÉR	Comité sur la mesure du rendement, l'évaluation et les résultats
DGAÉ	Direction générale de l'audit et de l'évaluation
DPA et CÉ	Dirigeante principale de l'audit et chef de l'évaluation
DPD	Dépenses de programmes directes
ETP	Équivalent temps plein
LGFP	Loi sur la gestion des finances publiques
PMR	Profil ministériel de risque
S et C	Subventions et contributions
TI	Technologies de l'information

1. Introduction

Ce document présente le plan ministériel d'évaluation d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour la période allant de l'année financière 2018 à 2019 à l'année financière 2022 à 2023. Conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor du Canada, la Direction générale de l'audit et de l'évaluation (DGAÉ) d'ECCC produit un plan ministériel d'évaluation quinquennal continu fondé sur un exercice de planification annuel et approuvé par le sous-ministre. Le plan suit les procédures obligatoires pour les évaluations, comme l'indique la Directive sur les résultats.

L'objectif premier du Plan est d'aider le sous-ministre et les cadres supérieurs à assurer la disponibilité d'informations crédibles, neutres et obtenues en temps opportun sur la pertinence continue et le rendement des dépenses directes de programme et des programmes permanents de subventions et contributions, et ce, pour appuyer une prise de décisions fondée sur les faits et pour communiquer les résultats aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le Plan est une ressource utile pour :

- évaluer la conformité du Ministère à la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP) et à la Politique sur les résultats;
- veiller à ce que les engagements en matière d'évaluation précisés dans les présentations approuvées par le Conseil du Trésor soient respectés;
- confirmer que les projets d'évaluation visent les secteurs à plus haut risque pour le Ministère;
- évaluer la pertinence des ressources pour la fonction d'évaluation.

De plus, le Plan :

- donne l'occasion d'harmoniser les évaluations afin d'assurer que les besoins en matière d'information du Ministère et d'autres utilisateurs de l'évaluation (par exemple, les autres ministères où ECCC participe à la programmation horizontale) sont satisfaits;
- aide à assurer que les évaluations en appui à la refonte des programmes sont planifiées et menées à terme avant le renouvellement de ceux-ci;
- permet aux unités ministérielles participant aux activités de planification stratégique et de rapport de déterminer à quel moment les résultats des évaluations seront disponibles pour aider à orienter leur travail;
- fournit aux agences centrales un préavis de la date à laquelle les évaluations seront disponibles pour appuyer leurs travaux relatifs à la mise au point de politiques, à l'examen des dépenses et à la prise de décisions sur l'affectation des ressources.

2. Mise en contexte de la planification

La DGAÉ utilise les plans et les évaluations de risque de l'année précédente comme point de départ de l'exercice annuel de planification. L'approche tient compte des éléments et principes clés suivants.

- Un exercice de planification est effectué avant le début de chaque exercice, en consultation avec les cadres supérieurs, les comités de gouvernance pertinents d'ECCC et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Les projets d'évaluation planifiés, le calendrier et les ressources sont discutés et présentés au sous-ministre pour approbation.
- Un examen initial est fondé sur la connaissance des programmes et des priorités d'ECCC et sur l'examen d'un certain nombre de sources et de documents clés, y compris le Plan ministériel (PM) et le Profil ministériel de risque (PMR).
- Le plan veille à ce que toutes les exigences d'évaluation obligatoires soient satisfaites, notamment en respectant les engagements précisés dans les présentations au Conseil du Trésor et en répondant aux exigences législatives de la LGFP (article 42.1).
- Les projets prévus sont présentés de façon à montrer comment ils s'harmonisent avec l'Inventaire des programmes dans le nouveau Cadre ministériel des résultats (CMR). De plus, l'architecture d'alignement des programmes (AAP) pour l'année financière 2017 à 2018 est incluse à titre de référence.
- Le cas échéant, la DGAÉ tient compte des risques et projets similaires identifiés par les principaux ministères partenaires (par exemple, les ministères et organismes à vocation scientifique) et examine les possibilités de collaboration et d'évaluation conjointe.
- Le plan reflète une allocation adéquate des ressources qui tient compte des ressources disponibles, de la capacité et de l'expertise de la DGAÉ. Il tient également compte de la capacité des directions générales et des secteurs de programme d'ECCC à accueillir plusieurs projets à la fois.

Le plan de cette année est le résultat de discussions aux tables de gestion des directions générales d'ECCC. Il a également été examiné par le Comité des opérations ministérielles et a fait l'objet de discussions au Comité exécutif de gestion, qui a recommandé que le plan soit présenté au sous-ministre aux fins d'approbation.

3. Revue de l'exercice précédent (2017 à 2018)

L'année dernière, les évaluateurs de la DGAÉ ont travaillé sur 19 projets, incluant huit évaluations horizontales, dont trois étaient dirigées par ECCC. Sur les 19 projets, 13 ont été lancés avant l'année financière 2017 à 2018 et six ont été lancés au cours de l'année financière 2017 à 2018. L'année a débuté avec un important retard dans les projets d'évaluation en raison du grand nombre d'évaluations lancées pour satisfaire aux exigences de couverture à 100 % de la précédente Politique d'évaluation de 2009 et d'une pénurie de personnel à la Division de l'évaluation.

Neuf des 19 projets ont été approuvés au cours de l'année financière 2017 à 2018. Six autres projets sont prévus pour approbation en 2018 à 2019. Deux évaluations horizontales à grande échelle devraient être terminées après l'année financière 2018 à 2019 (Stratégie emploi jeunesse et Plan de protection des océans). Deux autres projets ont été reportés ou annulés en réponse aux commentaires reçus de la haute direction du programme.

Au cours de l'année financière 2017 à 2018, en plus du nombre exceptionnellement élevé de projets d'évaluation, le personnel d'évaluation a examiné 15 mémoires au Cabinet et neuf présentations au Conseil du Trésor. Ces examens ont été menés pour veiller à ce que les conclusions des évaluations antérieures pertinentes soient reflétées de manière appropriée et que les futures exigences d'évaluation soient établies et financées. Le personnel de l'évaluation a coordonné les commentaires des collègues de la DGAÉ, afin d'assurer que les résultats et les exigences d'audits internes et externes sont également reflétés de façon appropriée.

Le personnel de la DGAÉ collabore continuellement avec la Direction générale des services ministériels et des finances (DGSMF), les planificateurs ministériels et les gestionnaires de programmes pour améliorer la mesure du rendement. En 2017 à 2018, le personnel chargé de l'évaluation a examiné 12 stratégies de mise en œuvre ou de mesure du rendement pour des règlements nouveaux ou modifiés et a fourni des commentaires à leur sujet. Le personnel a également participé activement aux équipes spéciales chargées de mettre au point des profils d'information sur le rendement pour chacun des 16 programmes inclus dans l'Inventaire des programmes, comme l'exige la Politique sur les résultats.

Un bilan des projets d'évaluation de la dernière année est présenté au Tableau 1.

Tableau 1 : bilan des projets d'évaluation pour l'année financière 2017 à 2018

Nom du projet d'évaluation	Lancé avant AF 2017 à 2018	Lancé en AF 2017 à 2018	Approuvé en AF 2017 à 2018*	Approbation prévue en AF 2018 à 2019	Approbation prévue après AF 2018 à 2019
1. Initiative du bassin du lac Winnipeg	X		X		
2. Programme sur la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes aquatiques	X		X		
3. Fonds d'assainissement du lac Simcoe et du sud-est de la baie Georgienne	X		X		
4. Programme de partenariats pour la conservation des habitats	X		X		
5. Programme sur le Saint-Laurent	X			X	
6. Programme de promotion de la conformité et d'application de la loi sur la faune	X		X		
7. Programme des oiseaux migrateurs	X		X		
8. Programme d'évaluation environnementale	X		X		
9. Initiative METAREA		X	Annulé		
10. Urgences environnementales		X	Reporté		
11. Fonds national de conservation des milieux humides		X		X	
12. Évaluation horizontale du thème adaptation du programme sur la qualité de l'air – menée par ECCC	X		X		
13. Évaluation horizontale du Programme des espèces en péril – menée par ECCC	X			X	
14. Évaluation horizontale du Plan d'action relatif aux sites contaminés fédéraux – menée par ECCC	X			X	
15. Examen de la mise en œuvre de l'Initiative du Système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes – mené par TC	X		X		
16. Évaluation horizontale du Bureau de gestion des grands projets – menée par RNCan		X		X	
17. Évaluation horizontale de l'Initiative énergétique de la côte Ouest – menée par RNCan		X		X	
18. Évaluation horizontale de la Stratégie emploi jeunesse – menée par EDSC	X				X
19. Évaluation horizontale du Plan de protection des océans – menée par TC		X (planification préliminaire)			X
TOTAL	**13**	**6**	**9**	**6**	**2**

*De plus, deux rapports approuvés au cours de l'AF 2016 à 2017 (Évaluation du Programme des Grands Lacs et Évaluation des modalités générales des programmes de subvention et contribution) ont été publiés sur le site Web d'ECCC en 2017 à 2018.

4. Plan quinquennal (de l'année financière 2018 à 2019 à l'année financière 2022 à 2023)

4.1 Points saillants de la planification

Il est prévu d'effectuer 28 projets d'évaluation au total au cours des cinq prochaines années.

- Vingt-cinq des 28 projets seront menés pour satisfaire aux exigences d'évaluation obligatoires, notamment les engagements d'évaluation précisés dans les présentations au CT, et aux exigences législatives de la LGFP (article 42.1), et ce, en tenant compte des exemptions indiquées dans la Politique sur les résultats.
- Trois des 28 projets sont des évaluations discrétionnaires (non obligatoires en vertu de la Politique sur les résultats). Lors des consultations, la haute direction et les administrateurs généraux ont identifié ces projets comme étant particulièrement utiles à la prise de décisions.
- Quatorze des 28 projets sont des évaluations horizontales qui porteront sur des initiatives menées conjointement par plusieurs ministères et organismes. Par l'intermédiaire de la DGAÉ, ECCC est le ministère responsable de six évaluations horizontales et participe à huit autres projets.

Année financière	Projet d'évaluation
AF 2018 à 2019	• Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux • Fonds national de conservation des milieux humides • Initiative du Bureau de gestion des grands projets • Initiative sur l'infrastructure énergétique de la côte Ouest • Projet conjoint audit/évaluation sur la gestion du Cadre pancanadien
AF 2019 à 2020	• Plan de gestion des produits chimiques • Stratégie emploi jeunesse horizontale • Initiative du guichet unique • Observations, prévisions et avertissements météorologiques • Initiative sur les systèmes de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes
AF 2020 à 2021	• Atténuation de la pollution atmosphérique • Coopération internationale (changement climatique) • Tarification du carbone – atténuation des changements climatiques • Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone • Eau douce – les Grands Lacs, le lac Winnipeg, le Saint-Laurent • Urgences environnementales
AF 2021 à 2022	• Évaluation horizontale du Plan de protection des océans • Adaptation aux changements climatiques – Centre canadien des services climatiques • Initiative de transports propres (GES et polluants atmosphériques) • Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques • Adaptation aux changements climatiques – Synthèse horizontale
AF 2022 à 2023	• Fonds municipal vert • Espèces en péril, y compris la composante EEP du Fonds de la nature du Canada • Aires protégées, y compris le Fonds de la nature du Canada • Partenariats pour la conservation des habitats (par exemple, PCZN, PNAGS) • Services hydrologiques

Un aperçu de l'horizon de planification quinquennal est présenté au Tableau 2. Le plan est fondé sur les ressources disponibles, telles qu'identifiées dans le budget de la DGAÉ (voir le Tableau 4), et sur un effectif de 13,3 ETP indéterminés.

Tableau 2 : survol du plan quinquennal d'évaluation

Remarque : certains projets apparaissent plusieurs fois parce qu'ils touchent plus d'un programme.

Programme	Évaluation prévue	Couverture d'évaluation des dépenses de programme	Année 1 AF 2018 à 2019	Année 2 AF 2019 à 2020	Année 3 AF 2020 à 2021	Année 4 AF 2021 à 2022	Année 5 AF 2022 à 2023
Responsabilité principale : Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques							
Croissance propre et atténuation des changements climatiques	Projet conjoint audit/évaluation sur la gestion du Cadre pancanadien	0	**Début – T1 Fin – T4**				
	Évaluation horizontale de l'Initiative du guichet unique	0	**Début – T1**	**Fin – T4**			
	Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques	37 383 001 $		**Début – T4**		**Fin – T1**	
	Tarification du carbone – atténuation des changements climatiques	0		**Début – T1**	**Fin – T2**		
	Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	473 137 314 $		**Début – T3**	**Fin – T3**		
	Évaluation horizontale de l'Initiative de transports propres	6 658 561 $		**Début – T4**		**Fin – T1**	
	Fonds municipal vert	0			**Début – T1**		**Fin – T1**
Action internationale sur les changements climatiques	Évaluation horizontale de la coopération internationale	24 488 040 $	**Début – T4**		**Fin – T1**		
Adaptation aux changements climatiques	Adaptation aux changements climatiques – Centre canadien des services climatiques	23 681 683 $		**Début – T4**		**Fin – T1**	
	Synthèse horizontale de du thème Adaptation aux changements climatiques	0		**Début – T4**		**Fin – T1**	
Responsabilité principale : Prévention et gestion de la pollution							
Qualité de l'air	Évaluation horizontale de l'Initiative du guichet unique	0	**Début – T1**	**Fin – T4**			
	Évaluation horizontale de l'atténuation de la pollution atmosphérique	66 254 511 $	**Début – T4**		**Fin – T1**		
	Évaluation horizontale de l'Initiative de transports propres	0		**Début – T4**		**Fin – T1**	
Qualité de l'eau et partenariats pour les écosystèmes	Eau douce – les Grands Lacs	22 977 515 $		**Début – T4**	**Fin – T3**		
	Eau douce – le lac Winnipeg	4 997 347 $		**Début – T4**	**Fin – T3**		
	Eau douce – le Saint-Laurent	4 608 253 $		**Début – T4**	**Fin – T3**		
ÉcoAction communautaire	Évaluation horizontale de la Stratégie emploi jeunesse	14 508 120 $		**Fin – T3**			
Gestion des substances et des déchets	Évaluation horizontale du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux	25 253 143 $	**Fin – T2**				

Programme	Évaluation prévue	Couverture d'évaluation des dépenses de programme	Année 1 AF 2018 à 2019	Année 2 AF 2019 à 2020	Année 3 AF 2020 à 2021	Année 4 AF 2021 à 2022	Année 5 AF 2022 à 2023
	Évaluation horizontale du Plan de gestion des produits chimiques	55 475 185 $	Début – T2	Fin – T1			
	Évaluation horizontale de Initiative du guichet unique	0	Début – T1	Fin – T4			
	Évaluation horizontale de l'Initiative sur les systèmes de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	0	Début – T4	Fin – T4			
	Urgences environnementales	14 210 911 $		Début – T3	Fin – T2		
	Évaluation horizontale du Plan de protection des océans	7 856 830 $		Début – T4		Fin – T1	
Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution	Évaluation horizontale du Plan de gestion des produits chimiques	2 774 847 $	Début – T2	Fin – T1			
	Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques	1 258 315 $		Début – T4		Fin – T1	
	Évaluation horizontale des mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques	6 235 877 $	Début – T4		Fin – T1		
	Évaluation horizontale du Plan de protection des océans	303 628 $		Début – T4		Fin – T1	
Responsabilité principale : Préservation de la nature							
Espèces en péril	Évaluation horizontale du Programme des espèces en péril	51 853 880 $				Début – T1	Fin – T1
	Évaluation horizontale du Plan de protection des océans	604 694 $		Début – T4		Fin – T1	
Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	Évaluation horizontale du Plan de protection des océans	1 832 040 $		Début – T4		Fin – T1	
	Évaluation horizontale de l'Initiative sur les systèmes de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	0	Début – T1	Fin – T1			
Évaluation environnementale	Évaluation horizontale du Bureau de gestion des grands projets	838 595 $	Fin – T4				
	Évaluation horizontale de l'Initiative sur l'infrastructure énergétique de la côte Ouest	0	Fin – T3				
Conservation et protection des habitats	Fonds national de conservation des milieux humides	11 033 592 $	Fin – T1				
	Aires protégées	15 975 736 $				Début – T1	Fin – T1
	Partenariats pour la conservation des habitats	29 483 180 $				Début – T1	Fin – T1
Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	Évaluation horizontale du Plan de protection des océans	303 627 $		Début – T4		Fin – T1	
	Évaluation horizontale du Programme des espèces en péril	1 771 504 $				Début – T1	Fin – T1
	Évaluation horizontale de l'Initiative du guichet unique	0	Début – T1	Fin – T4			

Programme	Évaluation prévue	Couverture d'évaluation des dépenses de programme	Année 1 AF 2018 à 2019	Année 2 AF 2019 à 2020	Année 3 AF 2020 à 2021	Année 4 AF 2021 à 2022	Année 5 AF 2022 à 2023
Responsabilité principale : Prévisions des conditions météorologiques et environnementales							
Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Évaluation horizontale de l'Initiative sur les systèmes de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	910 000 $	**Début – T1**	**Fin – T1**			
	Évaluation horizontale du Plan de protection des océans	2 524 175 $		**Début – T4**		**Fin – T1**	
	Observations, prévisions et avertissements météorologiques	188 411 131 $	**Début – T4**	**Fin – T4**			
Services hydrologiques	Services hydrologiques	26 468 902 $				**Début – T3**	**Fin – T3**
	Couverture totale, en $	1 124 074 138 $	37 125 330 $	262 079 283 $	616 909 760 $	82 406 554 $	125 553 202 $
	% total de couverture, excluant les services internes	85 %	2,8 %	19,8 %	46 %	6,2 %	9,5 %
	% total de couverture, incluant les services internes	74 %	2 %	17 %	41 %	5 %	8 %
	Nombre total de projets	**28**	**5**	**5**	**8**	**5**	**5**

La Politique sur les résultats exige que les ministères précisent dans leurs plans comment les projets d'évaluation couvriront les dépenses ministérielles. L'information sur ECCC est présentée au Tableau 3.

Tableau 3: couverture quinquennale par programme

Programmes du Cadre ministériel des résultats AF 2018 à 2019	Couverture quinquennale d'évaluation	Dépenses totales de programmes (MJANR 2018 à 2019)	% couverture
Croissance propre et atténuation des changements climatiques	517 178 877 $	521 531 007 $	99 %
Action internationale sur les changements climatiques	24 488 040 $	30 088 040 $	81 %
Adaptation aux changements climatiques	23 681 683 $	23 681 683 $	100 %
Qualité de l'air	66 254 511 $	66 254 511 $	100 %
Qualité de l'eau et partenariats pour les écosystèmes	32 583 115 $	107 177 043 $	30 %
ÉcoAction communautaire	14 508 120 $	28 549 263 $	51 %
Gestion des substances et des déchets	102 796 069 $	107 629 931 $	96 %
Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution	10 572 667 $	43 578 835 $	24 %
Espèces en péril	52 458 574 $	52 458 574 $	100 %
Politiques et partenariats sur la biodiversité	0	3 188 086 $	0 %
Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	1 832 040 $	29 967 745 $	6 %
Évaluation environnementale	838 595 $	13 077 143 $	6 %
Conservation et protection des habitats	56 492 508 $	56 492 508 $	100 %

Programmes du Cadre ministériel des résultats AF 2018 à 2019	Couverture quinquennale d'évaluation	Dépenses totales de programmes (MJANR 2018 à 2019)	% couverture
Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	2 075 131 $	16 882 531 $	12%
Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	191 845 306 $	191 845 306 $	100%
Services hydrologiques	26 468 902 $	26 468 902 $	100%
Sous-total	**1 124 074 138 $**	**1 318 871 108 $**	**85%**
Services internes	0	196 994 200 $	0%
Total	**1 124 074 138 $**	**1 515 865 308 $**	**74%**

Les exigences supplémentaires en matière de politiques sont traitées dans les annexes suivantes.

- L'Annexe A présente le calendrier quinquennal détaillé, identifiant les évaluations prévues par année d'achèvement, la justification de la sélection des projets pour les évaluations obligatoires et discrétionnaires, de même que les ressources estimées en jours-personnes et en dollars pour tous les projets en cours durant l'année financière 2018 à 2019. Il présente également la couverture planifiée en matière d'évaluation, y compris la couverture des dépenses et les programmes dans l'Inventaire des programmes, et identifie une justification des dépenses et programmes qui ne feront pas l'objet d'une évaluation.
- L'Annexe B détaille les activités de programme et les initiatives qui ne seront pas évaluées au cours de la période quinquennale.

4.2 Ressources

Le présent Plan a été établi à la lumière du budget prévu pour AF 2018 à 2019 de la DGAÉ, comme cela est indiqué au tableau 4. Il prévoit un total de 28,5 équivalents temps plein (ÉTP) et un budget total de 3,27 millions.

Tableau 4 : budget planifié de la Direction générale de l'audit et de l'évaluation pour l'exercice 2018 à 2019

Divisions	Budget planifié pour 2018 à 2019[1]			ETP
	Salaires	F et E	Total	
Bureau de la dirigeante principale de l'audit et chef de l'évaluation	319 535 $	44 492 $	542 899 $	3,0
Opérations de la direction générale	178 872 $	111 454 $	111 454 $	2,3
Audit interne	943 659 $	275 551 $	1 219 210 $	9,6
Pratiques professionnelles et liaison	374 185 $	5 300 $	379 485 $	4,3
Évaluation	787 854 $	128 356 $	916 210 $	8,5
TOTAL - Divisions	**2 604 105 $**	**565 153 $**	**3 169 258 $**	**27,6**
Comité ministériel d'audit	90 000 $	18 250 $	108 250 $	0,0
Sous-Total	**2 294 105 $**	**583 403 $**	**3 277 508 $**	**27,6**
Projets prédéterminés[2]	0 $	0 $	0 $	0,0
Total pour la direction générale	**2 294 105 $**	**583 403 $**	**3 277 508 $**	**27,6**

[1] Le budget planifié pour 2018 à 2019 représente les ressources nécessaires pour maintenir la capacité de base de la DGAÉ et pour exécuter le Plan d'audit axé sur les risques et le Plan d'évaluation ministériel. Il comprend à la fois les crédits votés et le financement temporaire.

[2] Les projets prédéterminés disposent de fonds sur une base temporaire, comme ils sont définis dans les présentations au Conseil du Trésor pour l'exécution d'évaluations précises. Ces fonds ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins et en général, ils varient d'une année à l'autre, selon les programmes et les approbations spécifiques. Pour l'exercice 2018 à 2019, aucun financement temporaire n'a été approuvé.

La Division de l'évaluation partage ses ressources avec la Division de l'audit pour le soutien aux comités, la révision des documents et leur publication sur le Web et le suivi des recommandations. Comme on peut le voir au tableau 5, le budget de l'audit interne est de 1,4 million de dollars, et compte 13,3 ETP indéterminés pour fournir des services d'évaluation et de consultation. La DGAÉ dispose de l'ensemble de compétences qui permettent d'effectuer la plupart de ses évaluations sans avoir à recourir à des sous-traitants; toutefois, si un projet d'évaluation exige une expertise particulière, la DGAÉ utilisera des experts en sous-traitance pour faire partie de l'équipe d'évaluation.

Tableau 5 : budget planifié des activités liées à l'évaluation pour l'année financière 2018 à 2019

Élément	AF 2018 à 2019 Budget approuvé
Salaires[1]	1 224 151 $
Services professionnels[2]	68 612 $
Formation[3]	12 242 $
Fonctionnement et entretien[4]	99 596 $
TOTAL	**1 404 601 $**
Nombre d'ETP – indéterminés	13,3
Nombre d'ETP – déterminés (y compris les étudiants et les employés	1,0

occasionnels)	
TOTAL ETP	**14,3**

[1]Les salaires recouvrent le salaire des employés occasionnels ainsi que 50 % du Bureau de la dirigeante principale de l'audit et chef de l'évaluation, 50 % de la fonction administrative, 100 % des pratiques professionnelles et 50 % de la coordination des comités. Le total exclut les indemnités quotidiennes des membres du Comité ministériel d'audit.

[2]Les montants comprennent seulement les frais d'experts-conseils liés aux projets d'évaluation. Ils ne comprennent pas les frais de traduction et de révision de texte.

[3]La formation se fonde sur 1 % des besoins salariaux.

[4]Le F et E comprend 50 % du Bureau de la dirigeante principale de l'audit et chef de l'évaluation, 50 % de la fonction administrative et 50 % de la fonction de Liaison et pratiques professionnelles. Le total exclut les dépenses du Comité ministériel d'audit.

L'équipe de direction de la DGAÉ est déterminée à exécuter les projets d'audit et d'évaluation planifiés pour 2018 à 2019. Si le manque de ressources ou d'autres facteurs limitaient la possibilité d'exécuter les activités du Plan d'évaluation ministériel, la chef de l'évaluation portera la question à l'attention du CMRÉR et recommandera toutes les modifications nécessaires au sous-ministre.

Annexe A : plan d'évaluation détaillé, année financière 2018 à 2019 à année financière 2022 à 2023

Plan d'évaluation détaillé, AF 2018 à 2019 à AF 2022 à 2023					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C ($)[1]	Dépenses prévues associées au(x) programme(s)	
1. Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux	Gestion des substances et des déchets	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC responsable	Février 2014	2005-2006 – 2011-2012	En cours	T2 2018-2019	0 $	25 253 143 $	Grande évaluation horizontale avec 18 organisations participantes
2. Fonds national de conservation de milieux humides	Conservation et protection des habitats	LGFP / Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Jamais évalué	2014-2015 – 2018-2019	En cours	T1 2018-2019	10 216 220 $	11 033 592 $	Engagement dans la présentation au CT et LGFP de >5 M$
3. Initiative du Bureau de gestion des grands projets	Évaluation environnementale	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC participant	Mars 2012	2007-2008 – 2011-2012	En cours	T4 2018-2019	0 $	838 595 $	RNCan est premier responsable de l'évaluation
4. Initiative sur l'infrastructure énergétique de la côte Ouest	Évaluation environnementale	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC participant	S.O.	S.O.	En cours	T3 2018-2019	0 $	0 $	RNCan est premier responsable de l'évaluation
5. Projet conjoint audit/évaluation sur la gestion du Cadre pancanadien	Croissance propre et atténuation des changements climatiques		Priority - Departmental (Mandate letter)	Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T1 2018-2019	T4 2018-2019	0 $	0 $	Les dépenses sont comprises dans l'évaluation des Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques, 2020-2021
Total année 1		**4**	**1**	2 Non horizontales 1 ECCC responsable 2 ECCC participant					**0 $**	**37 125 330 $**	**COUVERTURE TOTALE, ANNÉE 1 = 2 % (2,8 % en excluant les services internes)**
6. Plan de gestion des produits chimiques	Gestion des substances et des déchets	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC participant	Juin 2015	2011 – 2014	T2 2018-2019	T1 2019-2020	200 000 $	58 250 032 $	SC est premier responsable de l'évaluation
7. Initiative du guichet unique	Gestion des substances et des déchets Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune Croissance propre et atténuation des changements climatiques Qualité de l'air	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC participant	S.O.	S.O.	T1 2018-2019	T4 2019-2020	0 $	0 $	ASFC est responsable de l'évaluation; date d'achèvement est tentative jusqu'à ce que le PÉM de l'ASFC soit complété; dépenses comprises dans l'évaluation de la Coopération internationale, 2020-2021
8. Initiative sur les systèmes de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	Gestion des substances et des déchets Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages Observations, prévisions et avertissements	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC participant	Avril 2017	2013-2014 – 2015-2016	T4 2018-2019	T4 2019-2020	0 $	910 000 $	TC est premier responsable de l'évaluation

Plan d'évaluation détaillé, AF 2018 à 2019 à AF 2022 à 2023					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C ($)[1]	Dépenses prévues associées au(x) programme(s)	
	météorologiques et environnementaux										
9. Stratégie emploi jeunesse horizontale	ÉcoAction communautaire	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC participant	Février2015	2008 – 2012	En cours	T3 2019-2020	14 129 000 $	14 508 120 $	EDSC est premier responsable de l'évaluation
10. Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	LGFP / Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Juin 2016	2011-2012 – 2014-2015	T4 2019-2020	T4 2019-2020	7 129 278 $	188 411 131 $	Les dépenses au compte des S et C sont <5 M$, mais c'est un programme de contribution parapluie de > 5 M$ (des contributions en appuie aux Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens
Total année 2		**5**	**0**	1 Non horizontale 0 ECCC responsable 4 ECCC participant					**0 $**	**262 079 283 $**	**COUVERTURE TOTALE, ANNÉE 2 = 17 % (19,8 % en excluant les services internes)**
11. Tarification du carbone – atténuation des changements climatiques	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T1 2018-2019	T2 2020-2021	0 $	0 $	Les dépenses sont comprises dans l'évaluation des Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques, 2020-2021
12. Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	LGFP / Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T3 2019-2020	T3 2020-2021	467 732 035 $	473 137 314 $	Engagement dans la présentation au CT et LGFP de >5 M$
13. Coopération internationale	Action internationale sur les changements climatiques	LGFP / Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC responsable	Mars 2016	2011-2012 – 2015-2016	T4 2018-2019	T1 2020-2021	18 043 055 $	24 488 040 $	Engagement dans la présentation au CT et LGFP de >5 M$ Certains éléments sont compris dans l'évaluation du thème des actions internationales du Programme de la qualité de l'air
14. Atténuation de la pollution atmosphérique	Qualité de l'air	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC responsable	Décembre 2015	2011-2012 – 2014-2015	T4 2018-2019	T1 2020-2021	1 541 016 $	72 490 388 $	Représente les dépenses de l'organisation pour l'élément 2.1.2 Les dépenses pour les éléments 3.2.1 et 2.1.3 sont comprises dans les Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques, 2020-2021 et dans le Programme de la qualité de l'air, respectivement. Certains éléments de ce programme ont été évalués dans le cadre de l'évaluation du Programme réglementaire canadien sur la qualité de l'air
15. Eau douce – les Grands Lacs	Partenariats sur la biodiversité	LGFP / Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Mars 2017	2010-2011 – 2014-2015	T4 2019-2020	T3 2020-2021	5 755 810 $	22 977 515 $	Les dépenses au compte des S et C sont <5 M$, mais c'est un programme de contribution parapluie de > 5 M$ (des contributions en appuie au programme Écosystèmes durables)
16. Eau douce – le lac Winnipeg	Partenariats sur la biodiversité	FAA / Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Juin 2017	2012-2013 – 2015-2016	T4 2019-2020	T3 2020-2021	2 157 000 $	4 997 347 $	Les dépenses au compte des S et C sont <5 M$, mais c'est un programme de contribution parapluie de > 5 M$ (des contributions en appuie au programme Écosystèmes durables)

Plan d'évaluation détaillé, AF 2018 à 2019 à AF 2022 à 2023					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C ($)[1]	Dépenses prévues associées au(x) programme(s)	
17. Eau douce – le Saint-Laurent	Partenariats sur la biodiversité	LGFP		Non horizontale	Mars 2018	2011 – 2016	T4 2019-2020	T3 2020-2021	2 106 000 $	4 608 253 $	Les dépenses au compte des S et C sont <5 M$, mais c'est un programme de contribution parapluie de > 5 M$ (des contributions en appuie au programme Écosystèmes durables)
18. Urgences environnementales	Gestion des substances et des déchets		Besoin identifié par la direction	Non horizontale	Mars 2008	2004-2005 – 2005-2006	T4 2019-2020	T3 2020-2021	25 000 $	14 210 911 $	La portée de l'évaluation pourrait inclure des activités d'ECCC portant sur le Plan de protection des océans (PPO), en appui à l'évaluation horizontale du PPO prévue d'être complétée en 2021-2022
Total année 3		**7**	**1**	6 Non horizontales 2 ECCC responsable 0 ECCC participant					**0 $**	**616 909 768 $**	**COUVERTURE TOTALE, ANNÉE 3 = 41 % (46 % en excluant les services internes)**
19. Adaptation aux changements climatiques – Centre canadien des services climatiques	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T4 2019-2020	T1 2021-2022	922 600 $	23 681 683 $	
20. Initiative de transports propres (GES et polluants atmosphériques)	Croissance propre et atténuation des changements climatiques Qualité de l'air	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC participant	S.O.	S.O.	T4 2019-2020	T1 2021-2022	100 000 $	6 658 561 $	TC est premier responsable de l'évaluation
21. Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Décembre 2015	2011-2012 – 2014-2015	T4 2019-2020	T1 2021-2022	0 $	38 641 316 $	Des éléments de ce programme ont été évalués dans le cadre de l'évaluation du Programme réglementaire canadien sur la qualité de l'air
22. Adaptation aux changements climatiques – Synthèse horizontale	Croissance propre et atténuation des changement climatiques	Demande du CT		Horizontale, ECCC responsable	Février 2018	2011-2012 – 2014-2015	T4 2019-2020	T1 2021-2022	0 $	0 $	Travaillera avec d'autres partenaires gouvernementaux pour préparer une « synthèse » des constatations pertinentes portant sur la programmation relative à l'Adaptation dans l'ensemble du gouvernement du Canada
23. Plan de protection des océans	Gestion des substances et des déchets Espèces en péril Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Engagement dans la présentation au CT		Horizontale, ECCC participant	Jamais évalué	S.O.	T4 2019-2020	T1 2021-2022	0 $	13 424 994 $	TC est premier responsable de l'évaluation
Total année 4		**5**	**0**	2 Non horizontales 1 ECCC responsable 2 ECCC participant					**0 $**	**82 406 554 $**	**COUVERTURE TOTALE, ANNÉE 4 = 5 % (6,2 % en excluant les services internes)**

Plan d'évaluation détaillé, AF 2018 à 2019 à AF 2022 à 2023					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C ($)[1]	Dépenses prévues associées au(x) programme(s)	
24. Fonds municipal vert	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	Exigence de la LGFP		Horizontale, ECCC responsable	Jamais évalué	S.O.	T1 2021-2022	T1 2022-2023	0 $	0 $	Sera effectuée en collaboration avec RNCan et INFC
25. Espèces en péril, y compris la composante EEP du Fonds de la nature du Canada	Espèces en péril	LGFP / Engagement dans la présentation au CT		Horizontal ECCC Lead	Mars 2018	2011-2012 – 2015-2016	T1 2021-2022	T1 2022-2023	22 197 980 $	53 625 384 $	
26. Aires protégées, y compris le Fonds de la nature du Canada	Conservation et protection des habitats	Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Avril 2014	2008-2009 – 2012-2013	T1 2021-2022	T1 2022-2023	1 837 513 $	15 975 736 $	
27. Partenariats pour la conservation des habitats (par ex., PCZN, PNAGS)	Conservation et protection des habitats	LGFP / Engagement dans la présentation au CT		Non horizontale	Mars 2018	2010-2011 – 2015-2016	T1 2021-2022	T1 2022-2023	27 321 133 $	29 483 180 $	
28. Services hydrologiques	Services hydrologiques		Besoin identifié par la direction	Non horizontale	Avril 2014	2008-2009 – 2012-2013	T3 2021-2022	T3 2022-2023	0 $	26 468 902 $	
Total année 5		**4**	**1**	3 Non horizontales 2 ECCC responsable 0 ECCC participant					**0 $**	**125 553 202 $**	**COUVERTURE TOTALE, ANNÉE 5 = 8 % (9,5 % en excluant les services internes)**
Total pour les cinq ans		**25**	**3**	14 Non horizontales 6 ECCC responsable 8 ECCC participant					**581 413 640 $**	**1 124 074 137 $**	
	Pourcentage des dépenses totales prévues associées aux programmes qui sera évalué, excluant les services internes								**85 %**		
	Pourcentage des dépenses totales prévues associées aux programmes qui sera évalué, excluant les services internes								**74 %**		

Annexe B : activités et initiatives qui ne seront pas évaluées entre l'année financière 2018 à 2019 et l'année financière 2022 à 2023

Responsabilité principale	Programme du CMR	Initiative	Dépenses prévues pour AF 2018 à 2019 ($)	Date de la dernière évaluation	Raisons pour ne pas effectuer d'évaluation
Prévention et gestion de la pollution	Action internationale sur les changements climatiques	Protocole de Montréal	2 800 000 $	Mars 2013	Risque bas – importance relative du programme basse
Croissance propre et changements climatiques	Action internationale sur les changements climatiques	Contribution obligatoire de la Commission de coopération environnementale	2 800 000 $	Novembre 2012	Risque bas – importance relative du programme basse
Croissance propre et changements climatiques	Atténuation des changements climatiques	Atténuation des changements climatiques – mobilisation et communications	4 352 130 $	Sans objet	La portée de cette activité a été retranchée; le programme sera évalué dans le cadre de l'évaluation sur les Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques.
Prévention et gestion de la pollution	Qualité de l'eau et partenariats sur la biodiversité	Qualité de l'eau et la santé des écosystèmes	74 593 928 $	Juin 2017	Besoin bas – évaluation effectuée récemment
Prévention et gestion de la pollution	ÉcoAction communautaire	Déclaration et indicateurs de durabilité	7 717 897 $	Septembre 2016	Besoin bas – le programme fera l'objet d'un autre genre d'examen dans la même période (CEDD)
Prévention et gestion de la pollution	ÉcoAction communautaire	Financement communautaire ÉcoAction	5 830 869 $	Septembre 2013	Besoin bas – aucun besoin identifié par la direction ou le programme pour une évaluation (selon les consultations en préparation du PÉM)/ Risque bas – la plus récente évaluation n'a pas mis à la lumière de problèmes
Prévention et gestion de la pollution	ÉcoAction communautaire	Fonds pour dommages à l'environnement	492 377 $	Octobre 2014	Risque bas – importance relative basse Pourrait faire l'objet d'une évaluation si les ressources le permettent
Prévention et gestion de la pollution	Gestion des substances et des déchets	Gestion des effluents	4 833 862 $	Février 2012	Besoin bas – le programme fera l'objet d'un autre genre d'examen dans la même période (CEDD)
Prévention et gestion de la pollution	Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution	Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution	33 006 168 $	Octobre 2009	Besoin bas – Les éléments principaux seront évalués dans le cadre des évaluations sur l'Atténuation de la pollution atmosphérique; l'Atténuation des changements climatiques; le Plan de gestion des produits chimiques; le Plan de protection des océans
Préservation de la nature	Politiques et partenariats sur la biodiversité	Politiques et partenariats sur la biodiversité	3 188 086 $	Novembre 2012	Risque bas – importance relative du programme basse
Préservation de la nature	Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	28 135 705 $	Mars 2018	Besoin bas – évaluation effectuée récemment
Préservation de la nature	Évaluation environnementale	Évaluation environnementale	12 238 548 $	Mars 2018	Besoin bas – évaluation effectuée récemment
Préservation de la nature	Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	14 807 400 $	Mars 2018	Besoin bas – évaluation effectuée récemment
Total des dépenses de programmes non évalués			194 796 970 $		
Services internes (non évalués)			196 994 200 $		Besoin bas – l'Audit interne s'en chargera
TOTAL NON ÉVALUÉ			391 791 170 $		
Total des dépenses ministérielles, excluant les services internes			1 124 074 137 $		**(couverture à 85 %, excluant les services internes)**
Total des dépenses ministérielles, incluant les services internes			1 515 865 308 $		**(couverture à 74 %, incluant les services internes)**